

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BEZIERS - 3402 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 01/07/2024 - 5842 - 2023 B 01005 - 977 661 271 - A3SK-ARCHITECTURES & MO

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 6		Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
ACTIF CIRCULANT	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
Comptes de Régularisation	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II					
	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
Comptes de Régularisation	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés					
	Autres créances	450		450		450
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	20		20		20
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	470		470		470
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		470		470		470



Crédite au passif

Dépôt au greffe du
Tribunal de Commerce de
BEZIERS

le 01 JUIL. 2024

Sous le n° 2024/5862.

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 6	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000		1 000	
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 275		3 275	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	2 275		2 275	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	130		130	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	2 615		2 615	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 745		2 745	
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	470		470	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 745

ANNEXE

Exercice du 07/07/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 469.96 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 3 275.17- Euros.

L'exercice a une durée de 6 mois, couvrant la période du 07/07/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

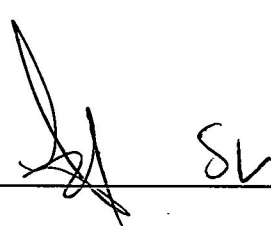
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Handwritten signature and initials, possibly 'SL', in black ink.

ANNEXE

Exercice du 07/07/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

Néant

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	450	450	
TOTAL	450	450	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 615	2 615		
Groupe et associés	130	130		
TOTAL	2 745	2 745		

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

 SL

ANNEXE

Exercice du 07/07/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

 86 .

SARL A3SK - ARCHITECTURE & MO
150 Route de Pézenas
34500 BEZIERS

RCS BEZIERS N° 977 661 271

AFFECTATION DES RESULTATS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

VOTEE A L'ASSEMBLEE ORDINAIRE DU 30/04/2024

Sur proposition du gérant, l'Assemblée des associés a voté à l'unanimité la résolution d'affectation du résultat suivante :

- Report à nouveau débiteur : 3 275 €
- Report à nouveau créiteur :
- Réserve légale :
- Réserve facultative :
- Distribution des bénéfices :

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a vertical line and a small loop at the bottom.

SARL A3SK - ARCHITECTURE & MO
150 Route de Pézenas
34500 BEZIERS

RCS BEZIERS N° 977 661 271

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

La gérante de la SARL A3SK-ARCHITECTURES & MO a proposé à l'Assemblée Ordinaire des associés réunie le 30/04/2024 l'affectation des résultats suivante :

- Report à nouveau débiteur : 3 275 €
- Report à nouveau créditeur :
- Réserve légale :
- Réserve facultative :
- Distribution des bénéfices :

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' shape with a vertical line extending downwards and a horizontal line at the bottom.